

# TRAVAUX & AMÉNAGEMENTS



## Projet de restructuration de la mairie et de son parvis

**Un accueil du public optimal et des conditions de travail améliorées**

En avril 2018, la collectivité a lancé une étude globale sur l'urbanisation de la commune, les déplacements et ses équipements publics. Les diagnostics urbains et architecturaux qui en découlent ont établi entre autre, une cartographie de chaque équipement public au regard de son programme, de sa construction avec ses capacités d'évolution, de son aspect patrimonial, de ses dysfonctionnements les plus importants.

Le diagnostic a révélé que le bâtiment de la mairie, rue Henri Barbusse, se confrontait à des limites spatiales tant pour le personnel que pour l'accueil du public (réunions, mariages, élections...), mais aussi à des limites d'usage. Ce bâtiment était historiquement en partie composé de logements qui se sont annexés au fur et à mesure de leur libération. La fonctionnalité est ainsi réduite avec des circuits tortueux et des problématiques d'accès.

Diverses tranches de travaux ont fait évoluer favorablement cet équipement (travaux de la salle du conseil en rez-de-chaussée après le départ de la cantine scolaire en 2017, réaffectation de l'ancienne salle du conseil en bureaux à l'étage...).

La mairie se situe dans la partie nord de la commune impactée fortement par le PPRT (plan de prévention des risques technologiques) du fait de sa proximité avec le site chimique.

Elle fait cependant cœur de ville avec la boulangerie, la médiathèque, la place du marché... La réhabilitation de ce secteur a vocation à favoriser la rencontre de nos administrés.

La réflexion sur le rez-de-chaussée et la façade du bâtiment s'est par conséquent élargie à l'ensemble du secteur en modifiant le sens d'ouverture de la mairie sur le sud pour créer un parvis dans l'ancienne cour de la cantine et réhabiliter la place du marché.

Cette étape sur la place du marché sera menée par la Métro, compétente en matière d'aménagement d'espaces publics et qui accompagne les communes dans leur réflexion sur les marchés.

L'extension de la place du marché permettra l'accueil de nouveaux commerçants et offrir ainsi plus de services. La question du stationnement sera également traitée en collaboration avec la Métro.

Cette zone étant très fréquentée, la commune s'est portée acquéreur d'une parcelle sur le parking actuel de l'église Saint Michel pour proposer plus de places de stationnement.

Les questions d'énergie font partie de l'engagement des élus ; les travaux envisagés intégreront par conséquent l'isolation thermique et des consommations énergétiques appropriées aux axes de développement durable.

### Et pour toujours mieux nous adapter au public

Les plages horaires d'ouverture de la mairie mises en place lors de la crise sanitaire seront, en cette rentrée, pérennisées. L'usage nous a confirmé qu'elles correspondaient aux attentes des chenillardes. Bon à savoir, les services de la mairie se rendent évidemment disponibles hors heures d'ouverture en cas de besoin impératif.